Conseil municipal

- 29 mars 2017 -

Rapport de présentation

Le Haillan

Conseil municipal

29 mars 2017

RAPPORT DE PRÉSENTATION

158/17 - Bus à Haut Niveau de Service - Approbation

Rapporteur : Madame le Maire

Ce projet de 21 kilomètres entre **Saint -Aubin de Médoc et la Gare Saint Jean desservira la commune du Haillan**.

Les objectifs du projet sont les suivants : un **mode de transport performant** : vitesse, régularité, confort, services associés ; **une desserte des bassins socio-économiques et des pôles d'habitat** ; **une connexion avec les autres modes de déplacements** : réseau tramway, vélo, automobile...; **une dépense maîtrisée** : le BHNS a un coût inférieur au tramway

> **3 avril au 5 mai 2017 : Enquête sur l'utilité publique du projet menée par un commissaire enquêteur**

PROPOSITION :

- Approuver le projet de BHNS présenté par Bordeaux Métropole.

159/17 - Convention œuvre refuge périurbain - Approbation - Autorisation

Rapporteur : Madame le Maire

Depuis 2010, l'association Bruit du Frigo, en partenariat avec Bordeaux Métropole crée des **œuvres performatives** postées en divers points du territoire métropolitain afin d'initier la **découverte des zones périurbaines et des espaces de nature en ville** à travers la randonnée.

La **construction du refuge doit débuter en avril 2017** (maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole et maîtrise d'œuvre Bruit du Frigo)

> **Ouverture** au public prévue **en juin 2017**.

BORDEAUX MÉTROPOLE LES REFUGES PERIURBAINS

PROPOSITION :

- Approuver les termes de la convention entre la commune et Bordeaux Métropole, relative à « l'accueil et la gestion du refuge urbain sur la commune ».

160/17 - Autorisation de demande de subvention auprès du Conseil départemental / Programmation Scène d'Eté 2017 – Le Haillan est dans la place

Rapporteur : Nicole SAVIGNAC

Manifestation emblématique de la ville organisée en partenariat avec plus d'une vingtaine **d'associations locales**, cette manifestation propose tout le long de la soirée des **spectacles jeune public, des concerts, des arts de la rue et feux d'artifices.**

La programmation culturelle est assurée par **VialaRue**, structure de **développement des arts de la rue**.

PROPOSITION :

- Autoriser Madame le Maire à solliciter l'inscription de la manifestation dans le cadre des Scènes d'été du Conseil départemental, et de solliciter à ce titre une **subvention de 5 000€** auprès du Conseil départemental de la Gironde.

161/17 - Axe vert – Cheminement piétonnier et cyclable – Desserte du pôle d'échange tram – Acquisition parcelle AW 153

Rapporteur : Monique DARDAUD

Dans la continuité du **Parc du Ruisseau**, la ville du Haillan a mis en place une réflexion pour permettre de **relier**, sur un mode doux et dans un axe Nord-Sud, **le centre-ville de la commune avec le pôle d'échange du TRAM, ligne A**.

Il a été engagée une **négociation avec les riverains** du ruisseau « la Morandière » afin de **réaliser ce cheminement.**

Il s'agit de détacher une parcelle de **214 m²** de la propriété de Monsieur et Madame REMY située 8 rue des Dahlias et **cadastrée AW 153**.

PROPOSITION :

- Autoriser Madame le Maire à procéder à l'acquisition de la parcelle **AW 153(p)** pour une contenance de 214 m² au prix de **19 260€**.

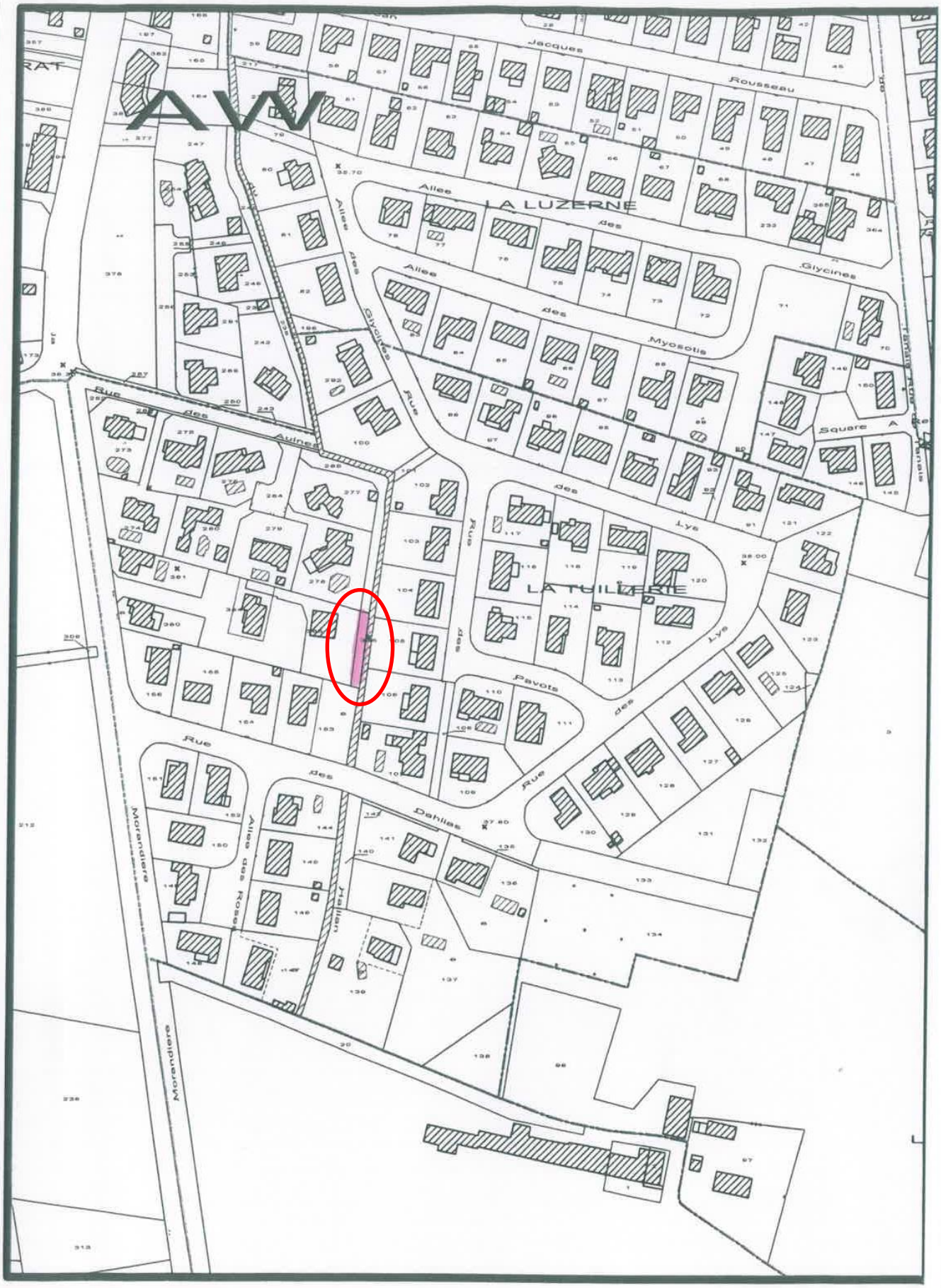
AW
Jacques
Rousseau
Allée
LA LUZERNE
des
Glycines
Myosotis
Square
Rue
Aulnes
Lys
LA TUILERIE
Pavots
Dahlias
Allée des Roses
Italien
Morandière

162/17 - Axe vert – Cheminement piétonnier et cyclable – Desserte du pôle d'échange tram – Acquisition parcelle AW 386

Rapporteur : Monique DARDAUD

Dans la continuité du **Parc du Ruisseau**, la ville du Haillan a mis en place une réflexion pour permettre de **relier**, sur un mode doux et dans un axe Nord-Sud, le centre-ville de **la commune avec le pôle d'échange du TRAM, ligne A**.

Il a été engagée une **négociation** avec les riverains du ruisseau « la Morandière » afin de **réaliser ce cheminement**.

Il s'agit de détacher une parcelle de **149 m²** de la propriété de Monsieur GOUPIT Robert cadastrée **AW 386**.

PROPOSITION :

- **Autoriser** Madame le Maire à procéder à l'acquisition de la parcelle **AW 386** pour une contenance de 149 m² au prix de **13 500€**.

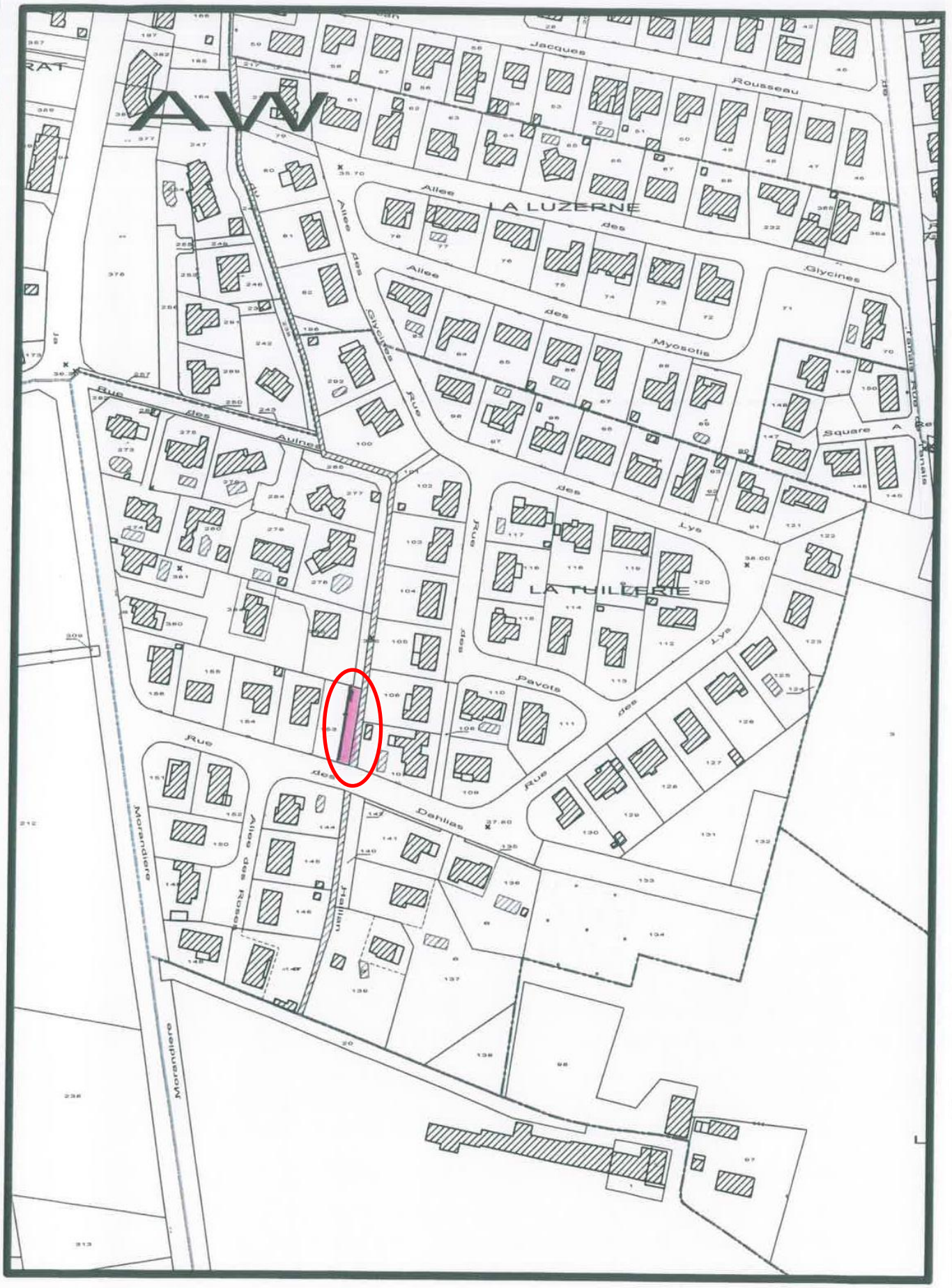
AW
Jacques
Rousseau
Allée
LA LUZERNE
des
Glycines
Myosotis
Square
Rue
Aulnes
Lys
LA TUILERIE
Pavots
Dahlias
Allée des Roses
Morandière
Italien

163/17 - Eclairage public avenue Magudas (Rond point rue des Berles) – Convention de modalités financières de prise en charge par Bordeaux Métropole, d'ouvrages de compétence communale

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

A l'occasion de la requalification voirie de **l'avenue de Magudas** et notamment la **création d'un giratoire** à l'intersection de la rue des Berles par Bordeaux Métropole, il s'avère nécessaire que la Commune du Haillan **assure conjointement les travaux d'Eclairage Public.**

Dans ce contexte, il est proposé de **solliciter Bordeaux Métropole**, responsable des Espaces Publics, pour **participer financièrement** à la réalisation des ouvrages d'Eclairage Public.

PROPOSITION :

- Solliciter Bordeaux Métropole pour le versement d'un fonds de concours sur **l'opération d'éclairage public** de l'avenue de Magudas plafonné à **6 944,12 € H.T**. sur la base du coût prévisionnel des travaux.

164/17 - Convention entre la ville du Haillan et la Caisse d'Allocations Familiales pour la consultation d'informations de la base allocataires de la CAF de la Gironde

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

L'application « Cafpro » va être remplacée par le **CDAP** (Consultation des Dossiers Allocataires par les Partenaires) pour permettre un **accès aux données** des dossiers allocataires en temps réel.

Le service **petite enfance**, le service **jeunesse** et la **régie** sont amenés à **consulter les informations des familles**.

PROPOSITION :

- **Signer** une convention et un contrat de service : **Madame Le Maire**
- **Nommer** un **administrateur titulaire** : le responsable de l'esp@ce famille
- **Nommer** un **administrateur suppléant** : le responsable du service jeunesse

165/17 - Convention entre la ville d'Eysines et la ville du Haillan : utilisation de la salle de recueillement d'Eysines

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Certains administrés ne **désirent pas de funérailles religieuses** et ne veulent pas être incinérés. La Ville a souhaité offrir aux Haillanais un lieu adapté au recueillement.

La ville d'Eysines dispose d'une **salle de recueillement** entièrement aménagée et dédiée à cette fonction dans **le cimetière de Bois Gramond**, facile d'accès depuis le Haillan ou la rocade.

La ville d'Eysines et la ville du Haillan ont convenu qu'une **convention permettrait l'utilisation de cette salle moyennant une participation financière** (non répercutée sur les familles).

PROPOSITION :

- Autoriser Madame le Maire à signer la convention qui définit les **conditions d'utilisation** de cette salle et fixe le **tarif de 50 €** par cérémonie.

166/17 - Fixation des taux des trois taxes directes locales pour l'exercice 2017– Décision

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Il convient de voter le taux des **3 taxes locales** relevant de la compétence de la commune :

- la **taxe d'habitation**
- la **taxe sur le foncier bâti**
- la **taxe sur le foncier non bâti**

Considérant les objectifs et les projets municipaux et la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 ;

PROPOSITION :

- Fixer les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2017, comme suit :

Taxe d'habitation	19,97 %
Taxe sur le foncier bâti	30,96 %
Taxe sur le foncier non bâti	62,35 %

167/17 - Mise à disposition d'un agent municipal au sein de l'établissement public administratif « La Source » au Haillan

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Cet agent titulaire du grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe **interviendra à temps plein au sein de l'EPA.**

Il s'agira, sous la responsabilité de la responsable de la structure, **de coordonner** et **mettre en œuvre les activités d'animation** s'inscrivant dans les orientations de l'EPA, d'intervenir dans le cadre de **l'animation de quartier et du développement social urbain**.

PROPOSITION :

- Autoriser la mise à disposition auprès de l'EPA, à compter du 15 avril 2017 et pour 1 an, **d'un adjoint d'animation principal 2ème classe** de la collectivité, à raison de **36h hebdomadaires pour 1 an**

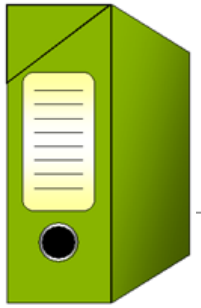

168/17 - Délibération autorisant le Maire a passer une convention de mise a disposition d'un agent territorial

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Le conseil d'administration de La Source a autorisé la **mise à disposition** d'un de ses agents auprès de la municipalité du Haillan pour exercer les fonctions d'accueillant(e) au sein du **Lieu Accueil Parents Enfants (LAEP)** qui s'intègre dans le projet du service Petite Enfance de la ville du Haillan.

Cet agent, psychologue, **interviendra à temps non complet au sein du LAEP** (456 heures par an) et assurera **les fonctions d'accueillante** sous la responsabilité de la responsable de la structure.

PROPOSITION :

- Autoriser, à compter du 30 avril 2017 et pour 1 an, la **mise à disposition d'un agent de l'EPA La Source**

169/17 - Revalorisation de la prime annuelle attribuée aux agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public de la ville du Haillan

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Comme chaque année, il convient de délibérer afin de fixer le montant de la **prime annuelle** versée aux agents.

- Elle sera versée semestriellement à raison de **50 % en juin et 50 % en novembre.**
- Le **montant brut sera amputé des cotisations sociales réglementaires**.
- La prime sera versée à l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires et non titulaires contractuels de droit public **au prorata du temps de service.**

PROPOSITION :

- Fixer le montant de la prime annuelle attribuée au **personnel municipal** pour l'année 2017 à **1390€**

- Fixer le montant de la prime pour les **Assistantes Maternelles** à **695€** pour l'année 2017.

170/17 - Nouveau règlement d'intervention pour la collecte des encombrants et déchets verts

Rapporteur : Patrick MERIAN

Les objectifs de cette mise à jour sont multiples :

- **Limiter le nombre d'interventions et le volume de collecte autorisé** par administré
- **Cadrer et sécuriser** les interventions des agents en régie ;
- **Actualiser les tarifs qui datent de 2006**, période à laquelle les coûts pour la commune étaient plus réduits

(carburant, assurance, …)

PROPOSITION :

- Adopter le nouveau règlement d'intervention de collecte des encombrants et déchets verts de grande taille.

171/17 - Entretien des trottoirs - Décision

Rapporteur : Patrick MERIAN

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités n'ont **plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires** (engrais chimiques, pesticides, désherbants…).

Par anticipation, la ville du Haillan a choisi d'arrêter le désherbage chimique des trottoirs en **janvier 2016**.

La ville souhaite **poursuivre sa politique volontaire en la matière et engager les habitants dans ce processus** (un guide de conseils et bonnes pratiques est mis à disposition des riverains sur le site Internet de la ville).

PROPOSITION :

- Approuver les différentes mesures prises par la municipalité concernant l'entretien des voies publiques et des trottoirs.

172/17 - Demande de subvention à Bordeaux Métropole dans le cadre de la fiche du contrat de Co-développement n°30 « Jardins partagés et potagers urbains collectifs »

Rapporteur : Patrick MERIAN

La création d'espaces de jardinage partagés répond à **l'objectif de développement de la nature en ville et aux jardins de proximité.**

Cette demande de subvention intervient dans le cadre du **contrat de co-développement entre la Métropole et la ville du Haillan.**

Conformément au budget prévisionnel la ville sollicite une aide s'élevant à **50% du montant global de l'action soit une aide d'un montant de 5 000 € HT.**

Cette subvention doit permettre de financer la **création des espaces de jardinage partagés dans les quartiers.**

PROPOSITION :

- Solliciter le concours financier de **Bordeaux Métropole**